Centenaire Ribot (première partie). La réception de l'œuvre de Théodule Ribot publiée chez l'éditeur Ladrange (1870-1873)

NICOLAS Serge ^a MAKOWSKI Dominique ^a

Résumé : Le centenaire de la disparition de Ribot est l'occasion d'apporter la lumière sur l'œuvre de ce fondateur de la psychologie française moderne. Les livres de Ribot seront diffusés chez les plus grands éditeurs français de l'époque. Les auteurs de l'article s'intéressent à la présentation de l'œuvre de jeunesse de Ribot, publiée chez l'éditeur parisien Jean-Baptiste Ladrange. Durant la période 1870-1873, Ribot publiera un premier livre sur la psychologie anglaise (1870), dont l'introduction peut être considérée comme le manifeste fondateur de la nouvelle psychologie française, puis sa thèse de doctorat (1873) sur la question de l'hérédité psychologique, qui porte en germe bien des éléments de son œuvre future.

^a Université Paris Descartes, Équipe Mémoire et cognition, Institut de psychologie, Centre de psychiatrie et neurosciences, INSERM UMR U894, Paris, France.

Correspondance : Serge Nicolas, Institut de Psychologie, Laboratoire mémoire et cognition. 71 avenue Edouard Vaillant. 92774 Boulogne Billancourt Cedex, France.

Courriel: serge.nicolas@parisdescartes.fr

Texte reçu le 27 mai 2016 et accepté le 20 juin 2016

http://www.bulletindepsychologie.net

Ribot's Centenary (Part One). The Reception of Théodule Ribot's Work Published by Ladrange (1870-1873)

Abstract: The centenary of Ribot's death is an opportunity to shed light upon the work of this founder of modern French psychology. Ribot's books were promoted by the greatest publishers of that time. The authors of this paper focus on the presentation of Ribot's early work, published by the French editor Jean-Baptiste Ladrange. Between 1870 and 1873, Ribot published his first book, on English psychology (1870), the introduction of which can be considered as the founding manifesto of the new French psychology, and his doctoral thesis (1873) on the question of psychological heredity, which carries the seeds of many elements of his future work.

« Une bonne collection de monographies et de mémoires sur des points spéciaux serait peut-être le meilleur service que l'on puisse maintenant rendre aux études psychologiques » (Ribot, 1870, p. 41)

Située à mi-chemin entre la philosophie et les sciences, la psychologie est une discipline en voie de formation au cours du XIXe siècle (Nicolas, 2016). Comme on va le voir, le philosophe Théodule Ribot (1839-1916) (voir Nicolas, 2005; Nicolas, Murray, 1999), dont on fête cette année le centenaire de la disparition, va devenir en France une figure majeure de cette nouvelle psychologie, dégagée des considérations métaphysiques poussiéreuses prisées par ses devanciers (Nicolas, 2007). Le Bulletin de psychologie a fêté, à diverses occasions, ce père fondateur de la psychologie française (par exemple, Voutsinas, 1988). Il ne faut pas oublier que le nom de Ribot (voir figure 1) est associé, en France, à l'introduction de l'enseignement moderne de la psychologie, d'abord à la Sorbonne, en 1885 (Nicolas, 2000), puis au Collège de France, en 1888 (Nicolas, Charvillat, 2001): il fut, d'ailleurs, parmi les premiers au monde à être titulaire d'une chaire de « Psychologie expérimentale [et comparée] » (nombre d'autres grands psychologues de son époque étaient détenteurs, non pas d'une chaire de psychologie, mais de philosophie ou de physiologie). Le centenaire de la disparition de Ribot nous fournit l'occasion de revenir sur le contenu des premiers livres du fondateur de la psychologie française moderne. Mais, d'abord, quelques mots sur le personnage luimême et son parcours, avant de rappeler la réception de ses premiers ouvrages les plus emblématiques.



Figure 1. Portrait de Théodule Ribot (1839-1916) (collection personnelle S. Nicolas)

Né le 18 décembre 1839 à Guingamp, en Bretagne, il poursuit ses études jusqu'au baccalauréat, puis est contraint par son père de travailler dans l'administration. Mais là n'est pas son ambition, il démissionne trois ans plus tard à sa majorité, afin de préparer le concours d'admission à l'École normale supérieure (ENS) qu'il obtient en 1862 après une première tentative infructueuse. De novembre 1862 à décembre 1865, il est ainsi étudiant à Paris et côtoie, à l'ENS 1, des condisciples qui vont devenir des amis intimes, notamment le futur éditeur, en 1884, Félix Alcan (1841-1925) et le futur professeur de philosophie, en 1881, à l'université de Bordeaux, Alfred Espinas (1844-1922), dont nous aurons à reparler. Il eut pour maîtres en philosophie à l'ENS deux figures importantes de l'époque : le professeur Elme Caro (1826-1887, voir figure 2) et Albert Lemoine (1824-1874, voir figure 3). Alors que le



Figure 2. Portrait d'Elme Caro (1826-1887) (collection personnelle S. Nicolas)



Figure 3. Photo d'Albert Lemoine (1824-1874) (collection personnelle S. Nicolas)

^{1.} Le 18 mai 2016 a été inaugurée par le département d'études cognitives (DEC), la salle « Théodule Ribot » à l'École normale supérieure (ENS). Cet acte constitue la preuve de l'importance aujourd'hui accordée au personnage et à sa place dans l'histoire intellectuelle.

premier le dégoûtera des leçons oratoires héritées de la philosophie de Victor Cousin (1792-1867), le second lui fera néanmoins aimer la psychologie orientée vers la physiologie et la pathologie.

Après avoir enfin obtenu, en 1866, son agrégation de philosophie après une première tentative infructueuse, il est nommé professeur titulaire au lycée de Vesoul. C'est là qu'il s'enthousiasme notamment pour les écrits d'Herbert Spencer (1820-1903), qui deviendra son maître en psychologie. En 1868, il est nommé au lycée de Laval, une ville plus accueillante que Vesoul et, surtout, plus proche de Guingamp. C'est à cette période qu'il lit assidûment les écrits des philosophes associationnistes britanniques (J. Mill, J. S. Mill, A. Bain, etc.). Il a 31 ans lorsque paraît en librairie, le 1er février 1870, son premier livre (Ribot, 1870) portant sur la psychologie anglaise de l'époque, chez l'éditeur Ladrange, connu pour avoir fait imprimer les œuvres des plus grands philosophes de l'époque. Cet ouvrage marquera une date dans l'histoire de la nouvelle psychologie française et inaugurera, par bien des points, son œuvre ultérieure. Très critique envers la psychologie classique de son temps, il subira, pendant des années, les assauts des philosophes et métaphysiciens spiritualistes, héritiers de l'œuvre de Cousin. Cependant, les éditeurs de l'époque feront confiance à Ribot en lui assurant la diffusion de ses travaux. Après la défaite contre la Prusse (1871), la France républicaine est éprise de liberté et est à la recherche d'idées nouvelles. C'est cette liberté d'opinion que revendique Ribot qui publiera ainsi ses ouvrages chez les grands éditeurs parisiens (successivement Ladrange, Baillière et Alcan), qui cherchent à attirer de nouveaux auteurs ayant des vues novatrices, en phase avec l'époque nouvelle qui s'annonce. Nous allons nous intéresser, dans cet article, à l'œuvre de jeunesse de Ribot, publiée chez l'éditeur Ladrange.

Jean-Baptiste Ladrange (1793-1879) fut, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, l'un des éditeurs parisiens les plus connus. Pendant plus d'un demi-siècle, il a attaché son nom à des publications scientifiques, littéraires et philosophiques d'auteurs majeurs dans ces domaines (voir Baillière, 1879). C'est en 1835 qu'il fonde sa librairie philosophique. Le grand mouvement libéral qui suivit 1830 amena chez lui les maîtres de la philosophie : Cousin, Jouffroy, Damiron, Rémusat, Barthélemy-Saint-Hilaire, Gérando, etc. À côté de leurs œuvres, il publia, notamment, celles de Maine de Biran, rassemblées par Cousin, de Kant, traduites par Tissot et Barni (14 volumes in-8°), de Strauss, traduites par E. Littré, de Ritter, traduites par Tissot, Trullard et Challemel-Lacour (9 volumes), de Hegel, traduites

par Bénard et Véra, d'Aristote, traduites par Barthélemy-Saint-Hilaire, d'Hamilton et de Stuart Mill, traduites par Louis Peisse. Il publia également les écrits de Ravaisson, Vacherot, Alfred Maury, Paul Janet, Alfred Fouillée, Ollé-Laprune et, bien sûr, les premiers livres de Ribot. Les idées novatrices qu'apportent les jeunes auteurs sont les bienvenues chez Ladrange. Le projet d'ouvrage de Ribot sur la psychologie anglaise contemporaine est, ainsi, très bien accueilli, comme le seront ses deux thèses de doctorat, dont nous parlerons dans la suite.

UN PREMIER OUVRAGE SUR LA PSYCHOLOGIE ASSOCIATIONNISTE ANGLAISE (1870): VERS UNE PSYCHOLOGIE OBJECTIVE

Sorti des presses de l'imprimerie Belin à Saint-Cloud le 24 décembre 1869, c'est le 1er février 1870 que paraît officiellement, chez l'éditeur Ladrange, l'ouvrage de Ribot sur La psychologie anglaise contemporaine (Ribot, 1870), où il présente, aux lecteurs français, la psychologie associationniste anglaise, pratiquement inconnue en France à cette époque (voir cependant : Taine, 1861, 1864; Laugel, 1864; Mervoyer, 1864). À cause de sa nouveauté, l'ouvrage a d'emblée du succès (2º édition remaniée en 1875, 3º en 1883 ; traductions en anglais, en russe, en polonais, en espagnol, en allemand). Ce livre (figure 4) est généralement considéré comme l'un des premiers manifestes de la nouvelle psychologie (voir aussi Taine, 1870), car, dans l'introduction qu'il donne à l'ouvrage, Ribot établit une critique de la psychologie spiritualiste de son époque et essaye de promouvoir une psychologie nouvelle à caractère scientifique. Dans cette longue introduction, Ribot revendique, pour la psychologie, le droit d'exister à côté et en dehors de la philosophie, et de se constituer comme science autonome. Il revendique également, pour la psychologie, une méthode propre, qui est l'expérience, entendue au sens le plus large, et non pas seulement l'expérience intime ou introspection (qu'il ne rejette pas, par ailleurs). Ribot voulait que la philosophie s'écarte de la métaphysique et choisisse pour objet la psychologie qui ne pouvait être que de nature scientifique, positive, expérimentale.

Il écrit ainsi : « Notre dessein est de montrer que la psychologie peut se constituer en science indépendante, de rechercher à quelles conditions elle le peut, et de voir si chez plusieurs contemporains cette indépendance n'est pas déjà un fait accompli. Au premier abord, je le sais, cette proposition peut paraître inacceptable. La psychologie n'est-elle pas la base de la philosophie, et son objet d'étude le plus constant sinon le plus ancien ? Comment

les séparer ? Il y a là une équivoque qu'il faut résoudre » (Ribot, 1870, p. 18-19). La psychologie, entendue dans son sens ordinaire, est une étude plus occupée d'abstractions que de faits, fondée sur une méthode subjective et remplie de discussions métaphysiques. Selon Ribot, la psychologie expérimentale (pour une discussion sur le sens du mot « expérimental » à cette époque, voir Carroy et Plas, 1996), seule, constitue toute la psychologie, le reste étant de la métaphysique. La métaphysique, voilà l'ennemi que désignera toujours Ribot (lettre à Espinas du 15 juillet 1871; voir Lenoir, 1957): « La métaphysique ne pourra jamais donner que des possibilités, puisqu'elle n'est pas vérifiable, ne fera jamais, au point de vue scientifique, que gâter toute science où elle entre ». Ribot aimait l'ironie de Voltaire, qui disait autrefois : « Quand deux philosophes discutent sans se comprendre, ils font de la métaphysique; quand ils ne se comprennent plus eux-mêmes, ils font de la haute métaphysique » (cité par Ernest-Charles, 1905). Or, les philosophes ont, pendant trop longtemps, négligé l'étude des faits pour la construction de théories stériles. La psychologie ne doit plus être cette partie de la philosophie qui a pour objet la connaissance de l'âme et de ses facultés, étudiées par le seul moyen de la conscience, comme l'avait imaginé Adolphe Garnier (1800-1864) avec son traité des facultés de l'âme (Garnier, 1852). Certes, la psychologie doit utiliser, comme méthode d'observation, la réflexion (ou observation intérieure), mais celle-ci est insuffisante pour constituer la psychologie comme science. « De deux choses l'une : ou bien la psychologie se borne à l'observation intérieure, et alors étant complètement individuelle, elle est comme enfermée dans une impasse et n'a plus aucun caractère scientifique ; ou bien elle s'étend aux autres hommes, cherche des lois, induit, raisonne, et alors elle est susceptible de progrès ; mais sa méthode est en grande partie objective. L'observation intérieure seule ne suffit donc pas à la plus timide psychologie. » (Ribot, 1870, p. 23). La psychologie doit, ainsi, devenir une science indépendante en se séparant de la métaphysique. Ribot note les progrès des sciences physiques et naturelles, de la linguistique et de l'histoire, qui ont révélé des faits inattendus, suggéré des aperçus nouveaux : études sur le mécanisme des sensations, sur les conditions de la mémoire, sur les effets de l'imagination et de l'association des idées, sur les rêves, le somnambulisme, l'extase, l'hallucination, la folie et l'idiotie... Il souligne également qu'au cours des dernières années, certains physiologistes (Helmholtz, Hirsch, Donders, Wundt, Marey, etc.), se sont efforcés de soumettre les actes psychologiques au contrôle précis de la mesure.

La psychologie doit être purement expérimentale, elle ne doit avoir pour objet que les phénomènes, leurs lois et leurs causes immédiates ; elle ne doit s'occuper ni de l'âme ni de son essence, car cette question, qui est au-dessus de l'expérience et en dehors de la vérification, appartient à la métaphysique. La méthode à employer doit être à la fois subjective et objective. « Les discussions entre ceux qui ne veulent admettre que l'observation intérieure, comme Jouffroy, et ceux qui ne reconnaissent que l'observation extérieure, comme Broussais, ressemblent à ces combats indécis après lesquels chacun s'attribue la victoire. » (Ribot, 1870, p. 30). En fait, influencé par les écrits de John Stuart Mill (1806-1873) et de Herbert Spencer (1820-1903), qu'il analyse dans son livre, il pense que ces méthodes se complètent réciproquement, la méthode subjective procédant par analyse et la méthode objective par synthèse ; la méthode intérieure (subjective) étant la plus nécessaire, puisque sans elle on ne sait pas même de quoi on parle, la méthode extérieure (objective) étant la plus féconde, puisque le champ de son investigation est presque illimité. « Mais en quoi consiste cette méthode objective ? À étudier les états psychologiques au dehors, non au dedans, dans les faits matériels qui les traduisent, non dans la conscience qui leur donne naissance (...) Les dérangements morbides de l'organisme qui entraînent des désordres intellectuels, les anomalies, les monstres dans l'ordre psychologique, sont pour nous comme des expériences préparées par la nature et d'autant plus précieuses qu'ici l'expérimentation est plus rare. L'étude des instincts, passions et habitudes des divers animaux nous fournit des faits dont l'interprétation (souvent difficile) permet, par induction, déduction ou analogie, de reconstruire un mode d'existence psychologique. Enfin la méthode objective, au lieu d'être personnelle comme la simple méthode de réflexion, emprunte aux faits un caractère impersonnel, elle se plie devant eux, elle moule ses théories sur la réalité. Entre autres avantages, je n'en veux signaler que deux : elle introduit dans la psychologie l'idée de progrès, elle rend possible une psychologie comparée. » (Ribot, 1870, p. 31). Si l'on doit tracer les divisions d'une psychologie scientifique, elle devrait contenir, selon Ribot : 1° une psychologie générale, centrée sur l'étude des phénomènes de conscience, sensations, pensées, émotions, volitions, etc., considérés sous leurs aspects les plus généraux ; 2° une psychologie comparée, l'idée de progrès, d'évolution ou de développement étant devenue prépondérante dans toutes les sciences qui ont pour objet le vivant ; 3° une psychologie pathologique, l'étude des déviations est utile pour l'intelligence complète des phénomènes.

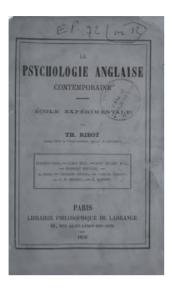


Figure 4. Couverture de l'ouvrage de Ribot (1870) sur la psychologie anglaise contemporaine (cliché de la Bibliothèque de la Sorbonne)

Après cette longue introduction critique, Ribot insiste, notamment, sur la psychologie de John Stuart Mill (1806-1873), celle d'Herbert Spencer (1820-1903) et celle d'Alexander Bain (1818-1903). Il souligne l'importance de la loi la plus générale qui régit les phénomènes psychologiques : la loi d'association. « Par son caractère compréhensif, elle est comparable à la loi d'attraction dans le monde physique. L'association a lieu soit entre des faits de même nature : association des sensations entre elles, des idées entre elles, des volitions entre elles, etc., soit entre des faits de différente nature : association des sentiments avec des idées, des sensations avec des volitions, etc. » (Ribot, 1870, p. 413). Cette école expérimentale avait pour prédécesseurs David Hume (1711-1776) et David Hartley (1705-1757), les fondateurs de l'école associationniste anglaise (voir Hartley, 1746, 1749; Hume, 1739). Ces philosophes furent, en effet, les premiers qui aient tenté d'expliquer par l'association des idées et l'habitude, la notion de cause et le principe de causalité, l'origine des idées dites rationnelles, des affections dites naturelles, des principes moraux dits innés, enfin l'origine des actes volontaires, auxquels on attribue le caractère de libre arbitre. L'école tout expérimentale de Stuart Mill, de Bain et de Spencer n'a fait que reprendre ces thèses pour les développer de nouveau en les fondant sur des observations, des analyses, des explications qui lui appartenaient. Que presque tous les philosophes de l'école expérimentale se soient rencontrés dans la théorie qui explique tout le mécanisme de l'esprit humain par l'association, il n'y a rien à cela que de naturel pour Ribot. La méthode inductive les conduisait nécessairement à ce résultat. Du moment que tout phénomène psychologique se réduit à constater la relation des phénomènes entre eux et à en dégager une loi, il n'y a plus qu'une chose qui intéresse la science, à savoir si et comment ces phénomènes s'associent dans leur succession ou leur concomitance. C'est là toute l'explication que peut chercher une psychologie qui ne prétend pas atteindre les causes internes des phénomènes.

La psychologie que John Stuart Mill (1806-1873) propose n'a pas fait l'objet d'un ouvrage spécial, mais on la trouve exposée dans plusieurs écrits importants (Mill, 1843; 1859a; 1865). Dans le sixième livre (chapitre IV) de son fameux ouvrage « Système de logique déductive et inductive », Mill (1843, p. 436) affirme l'existence d'une science de l'esprit à part entière, qu'il nomme « psychologie », même s'il pense qu'elle ne sera jamais aussi exacte que la physique. « La psychologie, dit-il, a pour objet les uniformités de succession ; les lois, soit primitives, soit dérivées, d'après lesquelles un état mental succède à un autre, est la cause d'un autre, ou, du moins, la cause de l'arrivée de l'autre. De ces lois, les unes sont générales, les autres plus spéciales. » (Mill, 1843, p. 437). Parmi les lois spéciales, il citera les deux grandes lois de l'association des idées, la loi de similarité et la loi de contiguïté, déjà étudiées par son père James Mill (1829), auxquelles il ajoutera la loi de l'intensité. Mill était en train de rédiger son ouvrage sur le système de logique, en 1837, lorsqu'il découvrit, pour la première fois, les deux premiers volumes du Cours de philosophie positive de Comte (1830-1842), qui firent sur lui une énorme impression. Mais, pour Mill, Comte a commis une erreur de méthode en plaçant dans la biologie l'étude de la psychologie. Cette négation de la psychologie fut condamnée par Mill à maintes reprises (voir Comte, 1975, p. 348; Mill, 1865, p. 67). Mill essaiera, au contraire, d'intercaler, entre la biologie et la sociologie, une science fondamentale que Comte a eu, selon lui, le tort d'omettre et qui comprenaient la psychologie et l'éthologie (science de formation du caractère). Pour ce qui touche aux questions psychologiques qui nous intéressent ici, les critiques que Mill (1865) fit à Comte portèrent essentiellement sur : 1° la réduction de la psychologie à la physiologie et même à la « phrénologie » ; 2° l'absence de la psychologie dans l'ordre des sciences ; 3° la constitution imparfaite de la sociologie en n'y faisant pas intervenir la psychologie.

Mais la psychologie associationniste anglaise a trouvé sa forme la plus systématique dans l'œuvre d'Alexander Bain (1818-1903), qui fut un intime de J. S. Mill (Nicolas, Marchal, Isel, 2000). Trois traits essentiels caractérisent cette psychologie, si

l'on se réfère aux premières publications de Bain (1855, 1859), que J. S. Mill a saluées en écrivant : « Notre île a décidemment reconquis le sceptre de la psychologie. (...) C'est par nos compatriotes qu'est poursuivie avec le plus de persévérance et de bonheur l'étude de la psychologie. » (Mill, 1859b). D'abord, s'il soutient que la psychologie est une science du mental comme telle, il ne nie pas la dépendance du moral à l'égard du physique, bien qu'il ne la signale qu'à l'occasion, sans y insister. Ensuite, il suppose des données psychologiques élémentaires ; c'est par la combinaison de ces données qu'il essaie de rendre raison de tous les aspects complexes de la vie morale. Enfin, ce que cette psychologie prétend expliquer c'est la façon dont se constitue, à nouveau, en chaque homme le système de sa vie morale. En ce sens, Bain perpétue la pensée associationniste classique qui joue un rôle central dans sa psychologie : il soutenait que les pensées complexes, les émotions et les actions pouvaient être analysées dans leurs composantes les plus simples. Si l'on compare les travaux de Bain à ceux de ses prédécesseurs immédiats, on s'aperçoit rapidement que de grandes différences existent. Si l'on considère, par exemple, comme points de comparaison, l'ouvrage classique de Thomas Brown (1820) et celui de James Mill (1829), on s'aperçoit, contrairement aux livres de Bain, que, premièrement, le style est plus scientifique, il n'est pas celui d'un orateur dont le discours est embelli de longues citations anglaises et latines de poètes (Brown); et, deuxièmement, que la méthode n'est plus pleinement introspective et spéculative, la référence aux données médicales et physiologiques étant importante et actualisée (contrairement à Brown et Mill). Les nouveautés, que l'on peut percevoir dans l'œuvre de Bain, sont essentiellement de deux ordres : d'abord, son insistance sur la valeur de la physiologie pour la psychologie (il fournira d'ailleurs des données physiologiques importantes dans ses travaux); ensuite, sa foi en l'application des méthodes quantitatives en psychologie, même s'il n'a jamais expérimenté lui-même. À l'époque où Bain écrit ses premiers ouvrages, le cerveau et le système nerveux en général faisaient l'objet de travaux importants en Angleterre sur des bases anatomiques par William B. Carpenter (1813-1885) et cliniques par Thomas Laycock (1812-1876), alors que le mouvement phrénologique commençait à s'essouffler et que le mesmérisme et l'hypnotisme était à la mode. Mais, c'est surtout la psychologie de Bain, fondateur de la revue Mind: A Quarterly Journal of Philosophy and Psychology, considérée comme le premier journal en langue anglaise ayant diffusé des travaux psychologiques de nature expérimentale, ainsi que la psychologie de Spencer, qui seront à l'origine du mouvement psychologique anglais de la fin du xix^e siècle.

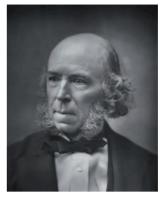


Figure 5. Portrait d'Herbert Spencer (1820-1903), le philosophe favori de Ribot (collection personnelle S. Nicolas)

Au moment où Bain élaborait son œuvre, d'autres philosophes estimaient que cette psychologie pure et statique n'était pas toute la science mentale, parce qu'elle laissait bien des problèmes irrésolus ou même qu'elle oubliait de les poser. Herbert Spencer (1820-1903) fut le premier à rétablir les droits du temps dans le domaine psychologique et à distribuer, dans la série des âges, les diverses formations mentales (Becquemont, Mucchielli, 1998; Tort, 1996). Bien que les sources de sa psychologie soient difficiles à établir, on sait qu'il fut fortement attiré par la phrénologie et qu'il a étudié attentivement l'œuvre de John Stuart Mill. En outre, ses conversations philosophiques avec G. H. Lewes (Duncan, 1908, p. 542), qui avait projeté d'écrire dès 1836 un traité sur la philosophie empirique (psychologie) en liaison avec la physiologie du cerveau, a dû stimuler l'intérêt du jeune Spencer. La stratégie révolutionnaire de Spencer (voir figure 5) fut d'étudier les phénomènes de l'esprit du point de vue de leur évolution. C'est en rendant compte, pour la Westminster Review, de la troisième édition des Principles of physiology, general and comparative de Carpenter (1851), que Spencer repéra l'énoncé de la loi de von Baer (1828) et son application à la biologie animale, ainsi qu'à la biologie végétale (voir Carpenter, 1839, p. 170). Cette idée que le développement de tout organisme consiste en un changement de l'homogène à l'hétérogène fut bientôt étendue aux phénomènes mentaux (Spencer, 1904). On en trouve la première formulation dans son article sur l'hypothèse du développement (Spencer, 1852). Avec les Principes de psychologie (The Principles of Psychology), que Spencer publiait en 1855, la théorie générale de l'évolution, précédemment ébauchée dans les Manières et la mode (Manners and Fashion) (Spencer, 1854), où il s'interrogeait sur l'origine des conventions sociales auxquelles les individus se soumettent sans protester, était appliquée à la genèse de l'esprit dont il était prouvé qu'il évolue de la même manière naturelle que l'organisation corporelle. Comme Spencer adopte l'idée de Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829), selon laquelle l'évolution organique résulte d'une action exercée par le milieu extérieur, il la généralisera encore en l'étendant à la vie psychologique et sociale. Ce qui est vrai des aptitudes et des fonctions biologiques, utiles ou nuisibles, adaptées ou non à leur milieu, l'est aussi des aptitudes et des facultés psychologiques. L'action du milieu physique sur l'esprit entraîne son adaptation croissante et entraîne nécessairement le progrès intellectuel (Spencer, 1857) et la fixation des caractères acquis (hérédité). Spencer a essayé de renouveler la psychologie par la biologie évolutionniste avant même Charles Darwin (1809-1882), dont la première édition de son ouvrage principal sur l'origine des espèces date de 1859. Bien que Darwin ait développé ses idées psychologiques dans plusieurs écrits (Darwin, 1871, 1872, 1877) et ait influencé plusieurs penseurs éminents, dont son cousin Francis Galton (1869) et son ami George J. Romanes (1882, 1883), qui a créé la psychologie comparative, c'est la psychologie de Spencer qui a eu le plus d'influence en psychologie et en neurologie à travers l'œuvre de John Hughlings Jackson (1835-1911), qui a lui-même influencé la neurologie, la psychiatrie et la psycholinguistique du xx^e siècle.

Ainsi, comme le montre Ribot (1870), à cette époque trois voies s'ouvraient à la psychologie en Angleterre: elle pouvait rester statique, analytique, descriptive, à la manière de celle de Bain ; elle pouvait être dynamique, synthétique, génétique, à la manière de celle de Spencer ; elle pouvait être physiologique et pathologique à la manière de celle de Henry Maudsley (1865-1918). C'est l'approche traditionnelle qui prévalut en Angleterre jusqu'au début du xxe siècle avec ses représentants les plus autorisés : James Ward (1843-1925), James Sully (1842-1923) et George F. Stout (1860-1944), qui ne se sont pas beaucoup préoccupés de l'évolution mentale et de la psychophysiologie. Ribot fut, en revanche, très attiré par la psychologie évolutionniste de Spencer et par la psychophysiologie de Maudsley. Dans la correspondance (déposée aux archives de la Sorbonne, sous la cote 341), qu'il a entretenue avec le philosophe Lionel Dauriac (1847-1924), Ribot a donné, en quelques lignes, un bon résumé de ses conceptions et de ses sentiments à l'époque : « Pour la nouvelle psychologie, toute hypothèse sur l'âme, la matière, le "phénomène à double face", etc. tout cela n'est qu'un hors d'œuvre auquel elle n'attache aucune importance. (...) Le plus grand malheur qui puisse arriver à la psychologie, c'est d'être cultivée par la philosophie; c'est-à-dire par des gens pour qui la meilleure part du gâteau est celle qu'on ne



Figure 6. Couvertures des deux volumes de la traduction espagnole de l'ouvrage de Ribot sur la psychologie anglaise contemporaine (collection personnelle S. Nicolas)

peut pas manger. (...) Lorsque, en février 1870, j'ai publié la psychologie anglaise, personne ne la connaissait en France. Tout le monde a crié à l'innovation ou fait des réserves de toute espèce : on l'a traitée en hétérodoxie absolue. Aujourd'hui je vois qu'elle entre dans le domaine commun, de votre propre aveu. » (lettre du 15 septembre 1879). L'introduction de l'ouvrage est cependant jugée plutôt hardie, subversive, positiviste d'allure par les universitaires français de son temps comme Caro, Janet, Lachelier, etc., qui défendent une psychologie attachée à la philosophie spiritualiste (voir Lenoir, 1957, p. 5). Mais l'ouvrage est accueilli favorablement par la majorité des critiques (voir Vacherot, 1870). Ribot devient alors un personnage public, qui gagne en renommée et que l'on considère, un peu hâtivement, comme un disciple de Taine (voir Lenoir, 1957, p. 6). Des traductions du livre paraissent rapidement en Angleterre (1873), aux États-Unis (1874) et en Espagne (1877) (voir figure 6), preuve de l'intérêt des éditeurs et du public pour le mouvement philosophique anglais de l'époque. Une seconde édition française, remaniée (Ribot, 1875), incluant un chapitre additionnel sur Hartley, tiré de sa thèse latine (Ribot, 1872), sera par la suite mise sur le marché par le nouvel éditeur Baillière.



Figure 7. Ribot en 1872 (d'après Lamarque, 1928)

UNE THÈSE DE PSYCHOLOGIE OBJECTIVE SUR LA QUESTION DE L'HÉRÉDITÉ PSYCHOLOGIQUE (1873)

Ribot a eu le mérite d'introduire, pour la première fois à la Sorbonne, en 1873, une nouvelle manière de concevoir la psychologie à travers la présentation de ses thèses sur « Hartley » et « L'hérédité : étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences » (Nicolas, 1999). Les difficultés qu'il rencontra et la lenteur de cette introduction en France reflètent le climat conservateur prévalant à l'époque dans l'Université. Jusqu'en 1833, la majorité des thèses de doctorat étaient d'insignifiantes compositions, dénuées de toute valeur le lendemain du jour de la soutenance. Elles devinrent, par la suite, des livres influents, où l'obligation était faite de se livrer à l'examen approfondi d'une question importante. À cette époque, les étudiants de la Sorbonne soutenaient deux thèses publiquement, l'une écrite en latin et l'autre écrite en français. Un changement interviendra au début des années 1870 dans les thèmes des thèses proposées à la Sorbonne. C'est, en effet, au cours de cette période, avec l'affaiblissement théorique de l'école éclectique de Victor Cousin, que les thèses cesseront d'être historiques et deviendront dogmatiques. Jusque-là, en accord avec la doctrine éclectique de Cousin, on avait pensé que les thèses de philosophie devaient servir à l'histoire de la philosophie. C'étaient des monographies savantes consacrées surtout soit à quelque philosophe peu connu, soit à l'éclaircissement de quelques parties obscures des philosophes classiques. Deux grandes tendances nouvelles vont apparaître : l'idéalisme métaphysique et la philosophie expérimentale. C'est Jules Lachelier (1832-1918), alors maître de conférences à l'École normale supérieure (il deviendra, par la suite, inspecteur général de l'instruction publique), qui inaugura, en 1871, les travaux de la première école, avec une thèse traitant Du fondement de l'induction (Lachelier, 1871). Ce développement de la métaphysique en France s'est, en fait, réalisé en contre-réaction aux idées positivistes et matérialistes, qui commençaient à envahir la philosophie française. C'est Ribot qui inaugura, en 1873, la seconde école, en traitant de « l'hérédité psychologique » (Ribot, 1873) et en s'appuyant largement sur les travaux des philosophes et psychologues anglais et allemands contemporains. Fabiani (1988) a établi une statistique intéressante, où il montre que seulement 6 % des thèses en philosophie étaient consacrées à la psychologie expérimentale de 1870 à 1889.

D'après les textes de loi en vigueur à l'époque, le permis d'imprimer les thèses et, donc, l'accord pour la soutenance de celles-ci, n'était octroyé par le doyen

de l'université qu'après la lecture des manuscrits par le responsable de l'unité d'enseignement à laquelle on pouvait rattacher les thèmes présentés par le candidat. Or, en 1873, le principal responsable de la section de philosophie pour les questions psychologiques était Paul Janet (1823-1899, voir figure 8), l'oncle de Pierre Janet, que l'on connaît en France pour ses travaux dans le domaine de la psychologie clinique et pathologique. Paul Janet était à l'époque un des derniers représentants de l'école éclectique de Victor Cousin, avec son collègue enseignant la philosophie à la Sorbonne, Elme Caro (1826-1887). Collaborateur et secrétaire particulier de Victor Cousin (1792-1867) durant l'année 1845, après avoir obtenu la première place à l'agrégation de philosophie (1844), Janet n'en professera pas moins une philosophie quelque peu différente de celle du maître, mais n'apportera pas de conceptions nouvelles dans cette discipline. Nommé en 1864 professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne, Paul Janet s'appliqua à maintenir le règne des idées spiritualistes (Janet, 1864, 1865, 1867, 1872, 1897) tout en demeurant ouvert à toutes les nouveautés. Ainsi, il encouragea le rapprochement de la philosophie et des sciences, le développement de la psychologie expérimentale et le réveil de la spéculation métaphysique. C'est l'esprit de la doctrine de l'école éclectique, représenté à la fin du xix^e siècle dans toute sa largeur par Paul Janet, qui favorisera l'introduction de la psychologie expérimentale en France. Sa prééminence au sein de l'Université française lui a permis d'assurer un rôle charnière important. L'acceptation, par Paul Janet, des thèses de Ribot, témoigne de l'ouverture d'esprit de ce philosophe pour la nouvelle psychologie, bien que les conceptions antispiritualistes et antimétaphysiques de Ribot, exposées dans la préface de sa Psychologie anglaise contemporaine (Ribot, 1870) l'irritaient fortement.



Figure 8. Portrait de Paul Janet (1823-1899) (collection personnelle S. Nicolas)

La thèse latine était considérée à l'époque comme un exercice indispensable et passait plus pour une épreuve de thème que pour un exercice philosophique. D'ailleurs, la disproportion, souvent considérable, dans le nombre de pages entre la thèse latine et la thèse française (pour Ribot, on a respectivement 76 p. et 551 p.) reflétait l'intérêt des candidats et l'importance des sujets traités. Voyons le contenu des deux thèses de Ribot publiées chez Ladrange.



Figure 9. Couverture de la thèse latine de Ribot (1872) publiée chez Ladrange (collection personnelle S. Nicolas)

Pour sa thèse latine, Ribot (1872) choisit de présenter la philosophie de David Hartley (1705-1757), qu'il considérait comme le véritable promoteur et organisateur de la théorie associationniste anglaise, dont les deux principaux représentants à l'époque étaient Alexander Bain et John Stuart Mill (voir figure 9). En 1746, Hartley avait déjà exposé ses idées sur l'association d'une manière sommaire dans une dissertation latine, mais ce n'était là qu'un germe, dont les « Observations » devaient fournir l'ample développement. Voici l'origine des spéculations philosophiques de Hartley, telles qu'elles ont été présentées dans son principal ouvrage (Hartley, 1749): « Mon dessein principal est d'expliquer, établir et appliquer les doctrines des Vibrations et de l'Association. La première de ces doctrines m'a été suggérée par les vues exposées par Sir Isaac Newton sur la formation de la sensation et du mouvement à la fin des Principes et dans les Questions annexées à l'Optique ; la seconde par ce que M. Locke et d'autres personnes ingénieuses ont écrit depuis son temps touchant l'influence de l'association sur nos opinions et nos affections, ainsi que touchant son utilité pour expliquer, d'une manière soignée et précise, les faits qu'on rapporte communément au pouvoir de l'habitude d'une façon générale et indéterminée. » Selon la théorie purement mécanique des vibrations, les objets extérieurs, par leurs impressions sur nos sens, causent, d'abord dans les nerfs, ensuite dans le cerveau,

des vibrations de parties médullaires infinitésimales, qui consistent en ondulations analogues aux oscillations du pendule. La vibration, qui produit la sensation, en se répétant laisse dans le cerveau une tendance à se reproduire sous forme de vibrations beaucoup plus faibles (vibrationcules), qui produisent les représentations (images ou idées). C'est à partir de ces éléments que Hartley va construire toute sa psychologie. La théorie de l'association en constituera la clef de voûte, elle explique le mécanisme de l'esprit et tous les phénomènes psychologiques sans exception. C'est de l'association primitive des vibrations que vont dériver les sentiments, la mémoire, l'imagination, le langage, le jugement et la liberté. Si les successeurs de Hartley reformuleront cette embryologie physiologique nettement insuffisante, ils conserveront l'idée selon laquelle le monde de l'esprit s'explique par les sensations primitives et la loi de l'association. Ribot restera, néanmoins, un critique du philosophe anglais qui, à son goût, procède trop en logicien et non en scientifique puisqu'il ne s'est pas assez appuyé sur les faits, comme le préconise la méthode des sciences naturelles. Comme dans la première édition de son ouvrage de 1870, sur la psychologie anglaise, il n'avait pas présenté les conceptions de Hartley, il complétait ainsi son étude sur l'associationnisme britannique sous une forme linguistique peu usuelle (le latin) en présentant un de ses précurseurs. Cependant, lorsqu'en 1879 son ami Alfred Espinas (1844-1922) lui demande de lui prêter l'ouvrage d'Hartley (1749), il lui répond (voir Lenoir, 1970, p. 166): « Il est introuvable. En 1871, j'ai mis un an à le faire découvrir d'occasion à Londres. J'ai payé 35 frs un misérable bouquin sale. Entre nous c'est vieux et dépassé, sans intérêt. Cela valait les honneurs d'une thèse latine, rien de plus. »

Le choix du thème de recherche pour sa thèse française dérive certainement de ses lectures des psychologues britanniques. Il écrit ainsi dans son ouvrage sur la psychologie anglaise (Ribot, 1870) : « Les études sur la transmission héréditaire, considérées au point de vue psychologique, sont destinées à jouer un grand rôle, quand la science sera entrée complètement dans la voie qu'elle ne fait que d'essayer. Nous avons vu M. Herbert Spencer et M. Lewes demander à l'hérédité une solution toute nouvelle sur l'origine des idées. Mais ceux qui refuseraient de les suivre jusque-là et d'admettre que l'hérédité puisse trancher une des questions les plus importantes et les plus controversées de la philosophie, ceux-là même seront pourtant bien obligés d'accorder qu'un grand nombre de faits psychologiques ont leur source dans la transmission héréditaire. Comme, il n'y a, je pense, aucun spiritualiste qui veuille nier l'influence de l'organisme sur nos tendances, nos passions, nos idées, nos aptitudes, et comme l'organisme est hérité, il faut bien que l'influence de l'hérédité se fasse sentir, au moins médiatement, sur notre constitution psychologique. L'expérience vulgaire a fait depuis longtemps cette découverte ; il reste à la science à la préciser et à l'expliquer. Certaines monstruosités de l'ordre moral, des dépravations précoces, des goûts bizarres, ne semblent explicables que par l'hérédité » (Ribot, 1870, p. 398-399). Avec Spencer, la théorie associationniste a atteint son plus haut degré comme doctrine et comme mode d'explication. Beaucoup plus systématique que Mill ou Bain, Spencer procède en biologiste en rattachant toujours les phénomènes mentaux aux phénomènes vitaux. Il établit ainsi un continuum entre les associations fortuites et les associations indissolubles. Les premières présentent une faible liaison et ne sont données dans l'expérience qu'une seule fois. Les secondes sont unies par des rapports fixes, immuables, sans exceptions connues, elles ont une force invincible parce qu'elles sont la conséquence d'expériences enregistrées, non seulement dans l'individu, mais aussi dans l'espèce, suivant la théorie évolutionniste. C'est parce qu'elles sont la répétition de milliers et de millions d'expériences qu'elles ont cette stabilité, et c'est parce qu'elles sont inscrites dans le système nerveux qu'elles peuvent être léguées par transmission héréditaire. Spencer fait donc intervenir ici un nouveau facteur, l'hérédité psychologique, qu'étudiera Ribot en détails dans sa thèse. D'après la correspondance de ce dernier, on sait qu'il a commencé à travailler sur le thème de sa thèse française après avoir achevé son ouvrage La psychologie anglaise contemporaine. Il écrit ainsi à Espinas (lettre du 17 juin 1870) : « Ma thèse ne marche pas (l'hérédité, tu sais). Penjon rit de mon sujet et s'en tient les côtes. » (voir Lenoir, 1957, p. 6). Dans sa lettre du 22 mars 1871, il écrit à nouveau : « J'ai repris mon travail sur l'Hérédité. J'en ai fait à peu près le quart. » (voir Lenoir, 1957,

C'est aux alentours de la mi-mai 1872 que Ribot va déposer ses deux thèses à la Sorbonne (lettre à Espinas du 15 mai 1872, voir Lenoir, 1957, p. 8). Le permis d'imprimer lui sera donné le 9 juin 1872 par le vice-recteur de l'académie de Paris (A. Mourier) en suite de l'accord du doyen de la faculté des lettres de la Sorbonne (Patin), après lecture des textes manuscrits par le responsable de l'enseignement, en l'occurrence Paul Janet. Il annonce à Espinas (lettre du 21 octobre 1872, voir Lenoir, 1957, p. 9) : « On a imprimé actuellement 336 pages de l'Hérédité.

Veux-tu que je t'envoie les épreuves ? Elles sont pleines de non-sens grotesques, mais peu importe. Je serai bien aise d'avoir tes critiques et ton avis. Il y aura environ 540 pages. » Le 21 novembre 1872 la thèse est entièrement imprimée sous forme d'épreuves, elle paraîtra au début de l'année 1873 (la thèse latine fut imprimée rapidement, dès le second semestre 1872).



Figure 10. Couverture de la thèse française de Ribot (1873) publiée chez Ladrange (collection personnelle S. Nicolas)

L'objet que s'était proposé Ribot dans sa thèse française (voir figure 10) était l'application aux opérations qui constituent la vie mentale de l'homme de la loi d'hérédité, déjà étudiée par les physiologistes dans les fonctions qui constituent la vie physique. Pour se servir des expressions mêmes de l'auteur, « l'hérédité est la loi biologique, en vertu de laquelle tous les êtres doués de vie tendent à se répéter dans leurs descendants ; elle est pour l'espèce ce que l'identité personnelle est pour l'individu » (Ribot, 1873, p. 1). « Par elle, au milieu des variations incessantes, il y a un fond qui demeure ; par elle, la nature se copie et s'imite incessamment » (Ribot, 1873, p. 1). Si la question n'en était plus une dans l'ordre physiologique (voir Lucas, 1847-50), elle n'était pas clairement résolue dans l'ordre psychologique. L'axiome qui domine la thèse c'est que, dans l'ordre des pensées et des volitions, l'hérédité est la règle, la non-hérédité est l'exception. Quatre parties, très exactement divisées, contiennent tous les éléments de cette démonstration. Dans la première, Ribot expose et analyse les faits ; dans la seconde, il les répartit et les classe sous certaines lois ; dans la troisième, il recherche les causes que les faits manifestent ; dans la quatrième, enfin, il étudie les conséquences psychologiques, morales et sociales, des lois qu'il a établies.

La première partie de sa thèse est consacrée à la réalité de l'hérédité psychologique. Ses analyses bibliographiques le conduisent à montrer la réalité de l'hérédité des facultés intellectuelles (sens, mémoire, imagination, intelligence) et affectives (sentiments, émotions, passions, volonté), citant notamment les travaux de Galton, mais pas ceux de Darwin. Il montre également le jeu de l'hérédité dans les maladies mentales en se fondant sur les écrits des aliénistes (Esquirol, Moreau de Tours, Falret, Brierre de Boismont); les statistiques montrant le rôle de l'hérédité au moins dans la moitié des cas de folie. L'appui sur la pathologie pour fonder son hypothèse de l'hérédité psychologique est la marque d'une méthode qu'il appliquera par la suite avec rigueur et bonheur. Dans la seconde partie de sa thèse, il pose l'hérédité comme « une loi du monde moral ». « Si de cette masse de faits empruntés à la psychologie animale et humaine, à la pathologie et à l'histoire, nous n'avions l'espoir de voir surgir quelque règle certaine et fixe, ce ne serait plus qu'un amas de matériaux sans valeur, un recueil d'anecdotes curieuses peut-être, mais qui n'apporterait à l'esprit rien qui ressemble à la science vraie. (...) C'est le privilège de la méthode expérimentale, qu'on entend accuser si souvent de se traîner terre à terre (...) de nous montrer les lois dans les faits. » (Ribot, 1873, p. 187). Ribot soutient que l'hérédité revêt deux formes : directe et indirecte ; directe, quand elle a lieu entre parents et enfants, indirecte quand elle a lieu entre parents éloignés, quant au temps (hérédité en retour ou atavisme) et quant au degré de parenté (hérédité collatérale). Mais les lois d'hérédité paraissent se contredire et entrent en conflit. Pour pouvoir les concilier, il suppose que l'hérédité est une propriété physique qui demeure dans un organisme à l'état latent. C'est sur les écrits statistiques de Galton (1869) traitant de l'hérédité du génie qu'il va s'appuyer. Mais la loi d'hérédité a aussi ses exceptions. Elles sont nombreuses et ont des causes multiples. À vrai dire, l'hérédité est une tendance plutôt qu'une loi. La troisième partie de la thèse se rapporte aux causes de l'hérédité. Ribot cherche ici à expliquer philosophiquement la loi d'hérédité, à lui donner tout son sens et toute sa portée. « Le rapport de causalité entre les deux hérédités physique et mentale n'est qu'un cas particulier des rapports du physique et du moral. » L'hérédité psychologique se trouve dès lors expliquée, comme étant l'effet constant de l'hérédité physiologique et le développement physique étant antérieur au développement mental, on ne peut douter que le premier ne soit la cause, le second l'effet. Ainsi, la plupart des opérations de l'âme, sinon toutes, peuvent se produire sous une double forme : l'une consciente, l'autre inconsciente. Allant du simple au composé, de l'action réflexe à la cérébration inconsciente, il montre le rôle de l'inconscient que l'on retrouve encore à l'œuvre dans de nombreuses opérations psychologiques (sentir, jouir, souffrir, aimer, se souvenir, juger, raisonner, vouloir, etc.). Par conséquent, il est

faux d'établir, comme l'a fait l'école de Descartes et de Locke, une ligne de démarcation entre la psychologie (étude de la conscience) et la physiologie (étude de l'inconscient), puisqu'il est impossible de dire où finit la conscience et où commence l'inconscient. Il n'y a « pas un seul phénomène psychique, simple ou complexe, humble ou élevé, normal ou morbide, qui ne puisse se produire sous la forme inconsciente. » (Ribot, 1873, p. 320). La conscience n'est donc pas inhérente aux fonctions psychiques : celles-ci s'accomplissent avec ou sans elle; sans elle, elles s'appellent l'instinct; avec elle, l'intelligence. Il faut donc renvoyer dos à dos matérialistes et idéalistes : la matière et l'esprit, le mouvement et la pensée ne sont que des symboles de l'Inconnaissable (Spencer). « Le partisan de l'expérience déclare insoluble la question » (Ribot, 1873, p. 350) posée et s'abstient systématiquement de « toute recherche transcendante ». S'appuyant sur les écrits de Wundt, inconnus en France, il souligne : « Si l'on admet, dit Wundt, l'identité du fait physique et du fait psychique, le premier sera soumis aux lois de la mécanique, le second aux lois de la logique, et l'on peut démontrer que ces deux sortes de lois sont identiques ; que l'expérience interne saisit comme nécessité logique ce que l'expérience externe perçoit comme nécessité mécanique (...) c'est que la nécessité logique et la nécessité mécanique diffèrent, non quant à leur essence, mais simplement par la façon dont nous les considérons. Ce qui est donné, par l'analyse psychologique, comme une continuité d'opérations logiques, nous est donné, par l'analyse physiologique, comme une continuité d'effets mécaniques... Le mécanisme et la logique sont identiques. Toutes deux ne sont que des formes d'un contenu identique dans son essence » (Ribot, 1873, p. 356, tiré de Wundt, 1863, Menschen und Therseele, 13e leçon, p. 200 et 57^e leçon p. 437). Après avoir établi les « lois » de l'hérédité et en avoir cherché le fondement ou les « causes », Ribot, dans la quatrième partie de la thèse, en suit les applications et en développe les « conséquences ». Les conséquences de l'hérédité sont de trois ordres : psychologiques, morales, sociales. Si l'hérédité ne crée pas l'intelligence, tout au moins elle la développe. « L'intelligence a pour condition, pour l'organe principal, le cerveau : le cerveau s'accroît par l'exercice, cet accroissement est transmissible par l'hérédité. Il semble assez naturel d'en conclure que toute modification, toute amélioration dans l'organe entraîne une modification, une amélioration dans la fonction, et que par suite le progrès du cerveau entraîne le progrès de l'intelligence. » (Ribot, 1873, p. 448). Puisqu'elle est un facteur psychologique, l'hérédité a des conséquences morales. Elle s'oppose à la liberté ou

à l'individualité; par la liberté, nous sommes nousmêmes; par l'hérédité, nous sommes les autres, nous incarnons et reproduisons la race. Notre caractère ne nous appartient pas tout entier; il est un legs des générations, il en porte la marque. Ainsi, l'hérédité joue un rôle important dans la formation des habitudes morales. Les instincts de l'humanité primitive, fixés par l'hérédité, sont plus profonds en nous que les acquisitions récentes de la civilisation. Celles-ci sont précaires et peuvent toujours être tenues en échec par ceux-là. Des conséquences morales de l'hérédité se déduisent ses conséquences sociales : les institutions, en effet, découlent des mœurs et les consacrent plutôt qu'elles ne les fondent. En résumé, l'hérédité est une loi sociale et, comme telle, découle des lois morales et psychologiques, mais elle découle aussi, et avant tout, des lois naturelles ou, plutôt, elle est une loi, d'abord biologique, et ensuite psychologique, morale et sociale.

La soutenance des thèses de Ribot fut à maintes fois reportée. Déjà, d'après sa correspondance avec Espinas (lettre du 2 janvier 1873, voir Lenoir, 1957), il pensait soutenir au plus tôt fin février. Mais, dans sa lettre au même, datée du 15 mars 1873 (Lenoir, 1957, p. 10), il écrit : « Je ne passerai que vers le 25 mai. Je crois t'avoir écrit qu'on fait de ma soutenance une affaire d'État. Lorquet m'a dit qu'on avait parlé de me faire passer presque à huis clos, c'est-à-dire sans annonces préalables. Ils craignent des manifestations positivistes! (cela est fantastique) et (ce qui est plus sérieux) des clabaudages de journaux dans l'un ou l'autre sens. Caro appelle ma thèse "une provocation en 600 pages". Tout cela, comme tu penses, est loin de me faire du bien au Ministère. » Ribot soutint publiquement devant la faculté des lettres de la Sorbonne ses deux thèses, sur « Hartley » et sur « L'hérédité » le vendredi 13 juin 1873. Malgré les craintes de départ, la soutenance de Ribot s'est très bien déroulée. Il écrit ainsi à son ami Alfred Espinas dans une lettre datée du 15 juin 1873 (Lenoir, 1957, p. 10-11) : « La journée de vendredi s'est bien passée. La soutenance latine a été très bonne de l'avis de tous (de 10 h 30 à 13 h 30). La soutenance française (de 14 h 15 à 17 h 15) a été bonne pour la première heure; en ce moment je me suis senti si fatigué, que je n'ai pu montrer le même nerf. J'ai eu plusieurs réparties qui ont fait rire le public et ôté à Caro l'envie de plaisanter. La Faculté m'a d'ailleurs comblé d'éloges et reçu à l'unanimité. La thèse française étranglée en 3 heures n'a pas été discutée sérieusement. On s'en est tenu à des querelles superficielles ; on n'est pas entré dans le fond du débat. [Paul] Janet s'est perdu de rêveries scolastiques sur le principe du divers. » Cependant, on sait que des discussions intéressantes eurent lieu lors de la soutenance.

Concernant la thèse latine, Ribot semble aussi avoir accepté que la loi d'association n'explique pas tout, qu'elle ne rend pas compte du travail spontané de l'esprit, de l'activité propre à l'âme. Il pense que la personnalité, le moi, n'est pas réductible à celle-ci. D'ailleurs, pour lui, l'association n'est qu'une espèce d'habitude, qui est un principe général de la nature vivante et pensante déterminant l'association des idées et provoquant l'hérédité. Paul Janet, qui prendra acte des opinions de Ribot en ce qui touche l'existence du moi et de la personnalité, inexplicables par l'association, en profitera pour attaquer la faiblesse de l'associationnisme britannique, en montrant la nécessité de prendre en compte une existence spirituelle indépendante de tout mécanisme. Paul Janet défendra ainsi la thèse spiritualiste contre la doctrine empiriste. Il semble que Ribot n'ait pas répondu à Janet sur ce point. Il préférait certainement laisser à Paul Janet la satisfaction d'une critique contre l'associationnisme plutôt que de défendre une doctrine, quitte à l'amender, qu'il savait être critiquable. Il était difficile de soutenir devant un jury composé de spiritualistes que les phénomènes intellectuels dépendent d'une vibration de la substance nerveuse comme le concevait David Hartley. D'ailleurs, lors de la soutenance, Elme Caro fera apparaître l'impossibilité radicale où l'associationnisme se trouve d'expliquer ni les sentiments ni les émotions ni la volonté.

Concernant la thèse française, Ribot voulait démontrer que la psychologie doit être expérimentale et descriptive, et c'est pour cela qu'il s'était confiné, dès le départ, dans l'enceinte des faits, à l'instar de la physiologie. Mais les objections que lui adressèrent Mézières et Caro porteront justement sur les listes nombreuses d'exemples d'hérédité qu'il rapporte dans sa thèse. Ils y trouvent bien des cas douteux qui, selon eux, ne prouvent rien ou presque rien. Janet lui reprochera aussi que ces faits auraient dû être l'objet d'une critique plus approfondie et qu'au lieu d'un grand nombre de preuves peu démonstratives, il aurait mieux valu en apporter moins, mais de plus rigoureuses. Caro, qui reconnaît la puissance de l'hérédité, trouve qu'on ne la démontre qu'avec des exemples exceptionnels et trop rares à son goût. Il pense qu'on est obligé de conclure que l'hérédité n'exerce pas dans le monde psychologique une si grande part que Ribot veut bien le faire croire et prend l'exemple du récent ouvrage écrit par le botaniste suisse Alphonse de Candolle (1873) qui montre, contrairement à Galton (1869), l'influence de l'éducation et de l'environnement (voir Fancher, 1983). Les influences héréditaires affaiblies et réduites par l'éducation et la personnalité finissent par ne plus jouer qu'un rôle exceptionnel en psychologie, et Caro regrette que Ribot n'ait pas fait dans sa thèse une plus large part au contexte environnemental (milieu). Revenant ainsi à la thèse spiritualiste, Caro affirme qu'il faut admettre l'existence d'une force personnelle (moi, volonté), qui déborde l'hérédité physiologique et psychologique. Paul Janet renchérira à ce propos en défendant la thèse selon laquelle l'individu est la résultante de deux impulsions, l'héréditaire et la personnelle. Pour lui, rien n'autorise à prétendre que l'hérédité l'emporte dans le domaine intellectuel sur la personnalité ou, comme il le dit dans son langage philosophique, le fatalisme sur la liberté. La proportion relative des deux facteurs est variable d'une espèce à l'autre, mais chez l'homme c'est la personnalité et, donc, la liberté qui dominent et non pas l'hérédité et le déterminisme. Durant la soutenance, Ribot n'a pas nié l'existence d'un principe supérieur aux sensations ou aux impulsions mécaniques de l'hérédité, mais il pense que ce principe ne peut pas être objet de science. Par ce semblant de compromis, il a ainsi satisfait ses juges, qui n'ont pas vu ou voulu voir dans cette thèse une attaque de la psychologie et de la métaphysique spiritualistes. En effet, il est méthodologiquement impossible de nier l'existence d'un principe supérieur si la science ne peut le vérifier. En outre, il faut souligner que, dans la thèse, on trouve de nombreux passages où Ribot s'en prend aux thèses spiritualistes, notamment dans le chapitre consacré aux « causes », mais il semble évident que les deux parties ont soigneusement évité de discuter un des plus importants chapitres de cette thèse.

Courant juin et juillet 1873, après la date de la soutenance, la presse a publié divers articles, d'ailleurs très favorables à la thèse de Ribot (Taine, 1894) (voir aussi Revue littéraire, National, Revue de l'instruction publique, Bien public). Mais, à la fin de l'année, la question de l'hérédité psychologique souleva de nouvelles discussions dans la presse et à l'Académie des sciences (Caro, 1874), comme l'indique la correspondance de Ribot à Espinas. « Tu as dû voir dans le Journal officiel (3 décembre) et Le Temps (8 décembre) l'orage épouvantable que mon Hérédité a soulevé à l'Institut. Bersot m'en a fait un récit amusant. Tu as lu aussi, je pense, l'article que Taine m'a consacré dans les Débats. Les spiritualistes sont furieux » (lettre du 9 décembre 1873 à Espinas ; voir Lenoir, 1957, p. 12). La thèse sur l'hérédité fut le premier travail véritablement original de Ribot (ses travaux antérieurs portaient plutôt sur l'actualité de la psychologie anglaise). Dans ce livre, il a abordé diverses problématiques, qui ne semblent pas avoir été soulevées lors de la soutenance, notamment les rapports entre l'âme et le corps, ainsi que la ques-

tion de l'hérédité des caractères acquis (lamarckisme) (voir Nicolas, 1999). Elle eut un profond retentissement dans le monde universitaire et lettré et connut un grand succès dans le public. On peut répertorier onze éditions de l'ouvrage en France, plusieurs traductions (anglais, allemand, russe, polonais, danois, espagnol...) et pas moins de dix éditions aux États-Unis dans sa traduction anglaise (1874). Pour la seconde édition française, qui parut en 1882, Ribot changera son titre, désormais ce sera L'hérédité psychologique, et refondra complètement son travail original, puisque l'importante troisième partie, consacrée aux « causes », est supprimée, ainsi que certains chapitres (par exemple, « l'hérédité de l'imagination ») et sous-chapitres (« les Cagots » dans l'hérédité du caractère national). La troisième édition est publiée en 1887, la quatrième en 1890, la cinquième en 1897 avec une nouvelle préface datée de juin 1893, la sixième en 1901, la septième en 1902, la huitième en 1906, la neuvième en 1910, la dixième en 1914 et la onzième en 1925, toutes semblables à la cinquième édition. Ce travail remarquable (Benichou, 1989; Faber, 1997; Nicolas, 1999; Staum, 2011) constituera l'œuvre séminale sur laquelle il s'appuiera par la suite.

CONCLUSION

On trouve, dans les premiers textes de Ribot, des idées d'une réelle nouveauté pour les intellectuels français de l'époque. Ce que propose Ribot c'est l'exposé de nouvelles orientations en psychologie, alors que la philosophie classique avait verrouillé les débats et largement ignoré l'apport des sciences connexes. Il s'affirme ainsi, plus que Taine, comme le chef de file d'une école nouvelle, privilégiant la méthode expérimentale ou, plutôt, objective en psychologie. Les psychologues anglais avaient tracé la voie, Ribot s'est appuyé sur leurs écrits et les a fait connaître. Mais, pour la majorité des philosophes français, élevés dans le spiritualisme le plus strict, il s'agissait là d'une atteinte à leurs croyances héritées de la philosophie de Victor Cousin et de Théodore Jouffroy. Ribot a dans l'idée que la psychologie doit rompre avec les questions métaphysiques, qu'elle doit s'ouvrir à la science en s'appropriant ses méthodes. Mais Ribot n'est pas un positiviste au sens strict, car il ne se revendique pas, et loin s'en faut, de l'école d'Auguste Comte ; il ne veut pas rompre totalement avec la méthode introspective, condamnée injustement par le positivisme. Cette opposition avec, d'un côté, l'école positiviste et d'un autre côté, l'école spiritualiste apparaîtra en plein jour avec la publication de ses œuvres ultérieures que nous présenterons dans un autre article.

RÉFÉRENCES

BAER (Karl E. von).— Über Entwickelungsgeschichte der Thiere. Beobachtung und Reflexion, Königberg, Bornträger, 1828.

Baillière (Émile).— Nécrologie : Jean-Baptiste Ladrange, *Journal de la librairie*, 68° année, 2° série, n° 49, 6 décembre 1879.

BAIN (Alexander).— *The Senses and the Intellect*, Londres, John W. Parker, 1855.

BAIN (Alexander).— The Emotions and the Will, Londres, John W. Parker, 1859.

BECQUEMONT (Daniel), MUCCHIELI (Laurent).— Le cas Spencer, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

BÉNICHOU (Claude).—Ribotet l'hérédité psychologique, dans Bénichou (C.), *L'ordre des caractères : aspects de l'hérédité dans l'histoire des sciences de l'homme*, Paris, Vrin, 1989, p. 73-94.

Brown (Thomas).— Lectures on the Philosophy of the Human Mind, Edimbourg, W. and C. Trait, 1820.

CANDOLLE (Alphonse de).— Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, suivie d'autres études sur des sujets scientifiques en particulier sur la sélection dans l'espèce humaine, Genève, Georg, 1873.

Caro (Elme).— L'hérédité, étude psychologique par M. Ribot, *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 101, 1874, p. 536-539.

CARPENTER (William B.).— The Principles Of General and Comparative Physiology, Intended as an Introduction to the Study of Human Physiology and as a Guide to the Philosophical Pursuit of Natural History, Londres, J. Churchill, 1839.

CARPENTER (William B.).— Principles of Physiology, General and Comparative, Londres, J. Churchill, 3^e éd., 1851.

CARROY (Jacqueline), PLAS (Régine).— The Origins of French Experimental Psychology: Experiment and Experimentalism, *History of the Human Sciences*, 9, 1996, p. 73-84.

COMTE (Auguste).— Correspondance générale et confessions, II, Paris, Mouton, 1975.

Darwin (Charles).— On the Origin of Species by Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life, Londres, Murray, 1859.

DARWIN (Charles).— The Descent of Man, and Selection in Relation to Sex, Londres, Murray, 1871.

DARWIN (Charles).- The Expression of Emotions,

Londres, Murray, 1872.

DARWIN (Charles).—A Biographical Sketch of a Infant, *Mind*, 2, 1877, p. 285-294.

DUNCAN (Robert).— The Life and Letters of Herbert Spencer, Londres, Methuen, 1908.

Ernest-Charles (Jean).— La vie littéraire : Th. Ribot, *Revue politique et littéraire*, *3*, 5° série, 1905, p. 181-184.

FABER (Dana).— Théodule Ribot and the Reception of Evolutionary Ideas in France, *History of Psychiatry*, 8, 1997, p. 445-458.

Fabiani (Jean-Louis).— Les philosophes de la République, Paris, Minuit, 1988.

Fancher (Raymond E.).— Alphonse de Candolle, Francis Galton, and the Early History of the Nature-Nurture Controversy, *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 19, 1983, p. 341-352.

Galton (Francis).— *Hereditary Genius: An Inquiry into its Laws and Consequences*, Londres, Macmillan, 1869.

Garnier (Adolphe). — *Traité des facultés de l'âme conte*nant l'histoire des principales théories psychologiques (3 vol.), Paris, L. Hachette, 1852.

Hartley (David).— *De Lithontriptico a Joanna Stephens nuper invento dissertation epistolaris*, Bathoniae, James Leake and William Frederick, 2º éd., 1746.

Hartley (David).— *Observations on Man, his Frame, his Duty, and his Expectations*, Londres, James Leake and William Frederick, 1749.

Hume (David).— A Treatise of Human Nature: Being an Attempt to Introduce the Experimental Method of Reasoning into Moral, Londres, John Noon, 1739.

JANET (Paul).— Le matérialisme contemporain en Allemagne, Paris, Baillière, 1864.

JANET (Paul).– *La crise philosophique*, Paris, Baillière, 1865.

JANET (Paul).– *Le cerveau et la pensée*, Paris, Baillière, 1867.

JANET (Paul).- Les problèmes du XIX^e siècle, Paris, Lévy, 1872.

JANET (Paul) (1897).— Principes de métaphysique et de psychologie, Paris, Ch. Delagrave, 1897.

LACHELIER (Jules).— Du fondement de l'induction, Paris, Ladrange, 1871.

Lamarque (Georges).— *Théodule Ribot*, Paris, L. Michaud, 1928.

LAUGEL (Auguste).— Les études philosophiques en Angleterre. M. Herbert Spencer, *Revue des Deux Mondes*, 49, 1864, p. 930-957.

LENOIR (Raymond).— Lettres de Théodule Ribot à Alfred Espinas (1876-1893) (I), *Revue philosophique*, *147*, 1957, p. 1-14.

LENOIR (Raymond).— Lettres de Théodule Ribot à Alfred Espinas (1876-1893) (III et IV), *Revue philoso-phique*, *160*, 1970, p. 165-173; p. 339-348.

Lucas (Prosper).— Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux, avec l'application méthodique des lois de la procréation au traitement général des affections dont elle est le principe (2 vol.), Paris. Baillière. 1847-1850.

Mervoyer (Pierre M.).— Étude sur l'association des idées, Paris, A. Durand, 1864.

MILL (James).— Analysis of the Phenomena of the Human Mind, Londres, Baldwin and Cradock, 1829.

MILL (John Stuart).— A System of Logic, Rationative and Inductive, being a Connected View of the Principles of Evidence, and the Methods of Scientific Investigation, Londres, Parker, 1843.

MILL (John Stuart).— *Dissertations and Discussions*, *Political, Philosophical and Historical*, Londres, J. W. Parker and son, 1859a.

MILL (John Stuart).— Bain's Psychology, *Edinburgh Review*, 110, 1859b, p. 287-321.

MILL (John Stuart).— Auguste Comte and Positivism, Londres, N. Trübner, 1865.

NICOLAS (Serge).— L'hérédité psychologique d'après Théodule Ribot (1873) : la première thèse française de psychologie "scientifique", *L'Année psychologique*, 99, 1999, p. 295-348.

NICOLAS (Serge).— L'introduction de l'enseignement de la psychologie scientifique en France : Théodule Ribot (1839-1916) à la Sorbonne (1885), *L'Année psychologique*, 100, 2000, p. 285-331.

NICOLAS (Serge).— Théodule Ribot, philosophe breton fondateur de la psychologie française, Paris, L'harmattan, 2005.

NICOLAS (Serge). – Histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle. Naissance de la psychologie spiritualiste, Paris, L'harmattan, 2007.

NICOLAS (Serge).- Histoire de la psychologie, Paris, Dunod, 2º éd., 2016.

NICOLAS (Serge), CHARVILLAT (Agnès).— Introducing Psychology as an Academic Discipline in France: Théodule Ribot and the "Collège de France" (1888-1901), *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, *37*, 2001, p. 143-164.

NICOLAS (Serge), MURRAY (David).— Théodule Ribot (1839-1916), Founder of French Psychology: A Biographical Introduction, *History of Psychology*, 2, 1999, p. 277-301.

NICOLAS (Serge), MARCHAL (Anne), ISEL (Frédéric).— La psychologie au XIX° siècle, *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2, 2000, p. 57-103.

RIBOT (Théodule).— La psychologie anglaise contemporaine, Paris, Ladrange, 1870.

RIBOT (Théodule).— *Quid David Hartley de associatione idearum senserit*, Paris, Ladrange, 1872.

RIBOT (Théodule).—L'hérédité, étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences, Paris, Ladrange, 1873.

RIBOT (Théodule).– La psychologie anglaise contemporaine, Paris, Baillière, 2° éd.,1875.

ROMANES (George).— *Animal Intelligence*, Londres, Kegan Paul, 1882.

Romanes (George).— *Mental Evolution in Animals*, Londres, Kegan Paul, 1883.

Spencer (Herbert).— The Development Hypothesis, *Leader*, 20 mars, 1852.

SPENCER (Herbert).— Manners and Fashion, Westminster Review, 61, 1854, p. 189-208.

Spencer (Herbert).— *The Principles of Psychology*, Londres, Longman, Brown, Green and Longmans, 1855.

SPENCER (Herbert).— Progress: Its Law and Cause, Westminster Review, 67, 1857, p. 244-267.

SPENCER (Herbert).— An Autobiography, Londres, Williams and Norgate, 1904.

STAUM (Martin S.).— *Nature and Nurture in French Social Sciences*, 1859-1914, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011.

TAINE (Hippolyte).— Philosophie anglaise: le « System of Logic » de John Stuart Mill (1859), *Revue des Deux Mondes*, 32, 1861, p. 44-82.

TAINE (Hippolyte).— Le positivisme anglais : étude sur Stuart Mill, Paris, Baillière, 1864.

TAINE (Hippolyte).— De l'intelligence (2 vol.), Paris, Hachette, 1870.

TAINE (Hippolyte).— Derniers essais de critique et d'histoire, Paris, Hachette, 1894.

TORT (Patrick).— Spencer et l'évolutionnisme philosophique, Paris, Presses universitaires de France, 1996

Vacherot (Étienne).— Rapport verbal sur un ouvrage de M. Ribot intitulé : La psychologie anglaise contemporaine (école expérimentale), *Compte rendu des séances et*

travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 92, 1870, p. 467-472.

Voutsinas (Dimitri).– Théodule Ribot (1839-1916), Bulletin de psychologie, XLI, n° 385, 1988, p. 404-469.